

**Comité exécutif du  
Programme du Haut Commissaire**

Distr. : restreinte  
15 février 2022  
Français  
Original: anglais et français

**Comité permanent  
Quatre-vingt-troisième session**

## **Actualisation des opérations du HCR en Afrique de l’Ouest et centrale**

### **A. Analyse de la situation**

Fin 2021, l’Afrique de l’Ouest et centrale comptait 11,9 millions de personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dont 7,2 millions de déplacés internes et 1,5 million de réfugiés et de demandeurs d’asile, en plus des apatrides et des personnes rentrées chez elles. Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR a augmenté de 1 million en 2021, principalement à cause de 800 000 nouveaux déplacés internes dans la région.

L’insécurité, le terrorisme et la violence sont restés les principales causes du déplacement forcé, et les activités des groupes armés non étatiques dans le centre du Sahel, le bassin du lac Tchad et la République centrafricaine ont continué à menacer la vie des personnes et à entraver l’accès humanitaire. Les effets négatifs du changement climatique ont été de plus en plus visibles dans toute la région et les tensions relatives aux ressources, en particulier l’eau, ont alimenté la violence dans certains endroits. Cette situation a provoqué de nouveaux déplacements, comme l’a démontré la situation d’urgence à la frontière du Cameroun et du Tchad fin 2021 et le déplacement des éleveurs fuyant le nord-ouest du Nigéria pour gagner la région de Maradi, au Niger.

La région a également été en proie à l’instabilité politique, notamment le Sahel. Un coup d’État a destitué le Président du Burkina Faso en janvier 2022 et une tentative de coup d’État a eu lieu en Guinée-Bissau en février 2022. La Guinée, le Mali et le Tchad, quant à eux, vivent des transitions politiques.

Les crises récurrentes dans toute la région et les difficultés croissantes d'accès humanitaire soulignent la nécessité d'accorder la priorité aux solutions locales pour assurer une réponse plus durable, comme il a été recommandé lors des consultations régionales avec les organisations non gouvernementales au cours du second semestre 2021.

Concernant les solutions, le processus de naturalisation en Guinée-Bissau s'est achevé en octobre 2021. De plus, le HCR a recommandé la cessation du statut de réfugié pour les Ivoiriens d'ici la fin juin 2022. Avant ce délai, le HCR a demandé aux États qui accueillent des réfugiés ivoiriens de faciliter le rapatriement volontaire, la réintégration, l'acquisition d'un droit de résidence permanent ou la naturalisation pour les personnes qui souhaitent rester dans leur pays d'accueil. Mi-février 2022, les pays n'avaient pas encore invoqué la clause de cessation.

#### *Actualisation de certaines situations*

Le nombre de réfugiés et de déplacés internes dans le Sahel a fortement augmenté en 2021, atteignant 4,3 millions de personnes. Plus de la moitié (2,6 millions) étaient des déplacés

internes, dont plus de 1,5 million au Burkina Faso. En novembre 2021, les incursions de groupes armés non étatiques dans le camp de Goudoubo ont contraint plus de 2600 familles de réfugiés maliens à évacuer la région. Ces personnes sont à présent accueillies dans des zones d’installation autour de Dori, ainsi qu’il a été convenu avec le gouvernement. L’accès humanitaire au Burkina Faso est resté limité et le HCR s’est de plus en plus appuyé sur le Service aérien d’aide humanitaire des Nations Unies pour toucher les populations concernées. Les schémas de déplacement dans le Sahel ont révélé une tendance des personnes à rechercher la sécurité dans les zones urbaines, tandis que le conflit se propageait vers le sud, gagnant le Bénin et la Côte d’Ivoire. Les ressources ont été réallouées afin de recruter un Conseiller principal en matière de risques pour la réponse au Sahel compte tenu du contexte opérationnel difficile.

Dans le bassin du lac Tchad, plus de 3 millions de déplacés internes et plus de 327 000 réfugiés étaient déplacés à travers le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad fin 2021 à cause de la violence des groupes armés non étatiques. Au Nigéria, 830 000 personnes supplémentaires ont été déplacées à l’intérieur dans le nord-ouest (450 000) et le centre-nord (380 000) du pays en raison d’attaques et d’actes de banditisme menés par des groupes criminels. Entre-temps, 91 000 Nigérians ont fui le nord-ouest du pays et ont gagné les régions de Maradi (80 000) et Tahoua (11 000) au Niger. Le HCR a fourni une assistance humanitaire pour répondre à leurs besoins urgents, tout en recherchant des solutions durables conformément aux Plans d’action territoriaux élaborés par le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad.

Au 31 octobre 2021, environ 1,4 million de personnes de la République centrafricaine avaient été déracinées, dont plus de 735 000 réfugiés enregistrés se trouvant au Cameroun (333 000), en République démocratique du Congo (222 000), au Tchad (121 000), au Soudan (28 000), en République du Congo (29 000) et au Soudan du Sud (2400). En outre, d’après la Commission des mouvements de population de la République centrafricaine, quelque 664 personnes étaient toujours déplacées à l’intérieur.

En décembre 2021, des affrontements intercommunautaires dans la région de l’Extrême-Nord du Cameroun ont forcé près de 100 000 personnes à fuir leur foyer. Fin janvier 2022, le Gouvernement du Cameroun a estimé que plus de 35 000 personnes étaient déplacées à l’intérieur dans cette région. Quelque 44 000 réfugiés avaient été préenregistrés au Tchad, où le HCR a lancé une intervention d’urgence immédiate à l’appui du gouvernement, afin de répondre aux besoins urgents, notamment en matière de protection, d’abris et d’articles de secours essentiels. Les affrontements intercommunautaires dans la région du Darfour, au Soudan, ont aussi poussé plus de 4500 Soudanais à fuir dans l’est du Tchad, où vivaient 370 000 réfugiés soudanais, depuis près de deux décennies pour beaucoup.

## B. Progrès et défis pour mettre en œuvre les priorités stratégiques globales

### *Rapatriement volontaire et réintégration*

En Afrique de l’Ouest et centrale, le HCR a organisé le rapatriement de 33 479 réfugiés en 2021, principalement en Côte d’Ivoire (22 445) et en République centrafricaine (5583). Le rapatriement de plus de 3800 réfugiés nigérians a été facilité dans le cadre de l’accord tripartite conclu entre les Gouvernements du Cameroun et du Nigéria avec le HCR. En 2022, le HCR s’efforcera de conclure un accord tripartite sur les retours depuis le Niger au Nigéria. Tous les mouvements de rapatriement organisés avec l’assistance du HCR ont été mis en œuvre conformément au protocole sanitaire établi pour prévenir la propagation de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Le HCR a également effectué un suivi post retour et s’est assuré de l’engagement de la communauté à soutenir la réintégration durable

des rapatriés. Outre les réfugiés, plus de 53 000 déplacés internes ont regagné leur lieu d’origine au Cameroun, au Nigéria et en République centrafricaine.

#### *Intégration locale et naturalisation*

Le HCR a aidé le Gouvernement de la Guinée-Bissau à naturaliser tous les réfugiés restants (environ 7000) et à leur délivrer une carte d’identité. Quelque 50 réfugiés mauritaniens ont obtenu la citoyenneté sénégalaise et plus de 280 demandes sont en cours de traitement, avec l’appui du HCR.

#### *Réinstallation et voies complémentaires*

En 2021, 1197 réfugiés sont partis de l’Afrique de l’Ouest et centrale pour être réinstallés, sur 1748 dossiers présentés, dont 125 soumissions d’urgence. Quelque 116 autres réfugiés sont partis dans le cadre des voies d’admission complémentaires, dont 95 via les corridors humanitaires mis en place entre le Niger et l’Italie, 12 au titre du regroupement familial et 9 à des fins d’éducation.

#### *Améliorer les systèmes d’asile, et réduire et prévenir l’apatriodie*

En novembre 2021, le HCR a effectué une retraite technique avec la Cour de justice de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) afin de discuter de nouveaux domaines de collaboration stratégique et d’élaborer un plan d’action commun visant à améliorer l’accès des réfugiés aux systèmes judiciaires nationaux. L’Organisation a également conseillé le Gouvernement de la Côte d’Ivoire concernant la rédaction d’une loi sur l’asile, qui attend d’être examinée au niveau ministériel. Le HCR fournira un appui juridique et technique pour des initiatives similaires au Ghana, en Guinée-Bissau, au Libéria et au Sénégal.

L’Organisation a également travaillé en partenariat avec la CEDEAO et la Communauté économique des États de l’Afrique centrale à l’élaboration d’une loi-type régionale qui permette d’instaurer des procédures de détermination de l’apatriodie et facilite la protection des apatrides et l’apport d’une solution à leur situation. Des discussions initiales sur le projet de texte se sont tenues lors d’une réunion régionale d’experts de l’apatriodie qui s’est déroulée à Lomé, au Togo, en novembre 2021. Cette loi-type devrait être finalisée et officiellement adoptée au niveau ministériel en 2022, garantissant la mise en place de procédures harmonisées dans toute la région.

#### *Réponse aux situations de déplacement interne*

Le HCR continue à renforcer sa réponse visant à soutenir plus de 7,2 millions de déplacés internes en Afrique de l’Ouest et centrale, y compris au niveau politique. L’Organisation s’attache notamment à promouvoir l’incorporation de la Convention de l’Union africaine pour la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique dans la législation nationale au Burkina Faso, au Mali, au Nigéria et en République centrafricaine. Au Cameroun, le HCR travaillera également avec les autorités à un projet de loi sur la protection et l’assistance pour les déplacés internes. L’Organisation entend aussi à déployer des fonctionnaires spécialement chargés de la gestion des informations dans toutes les opérations de déplacés internes de la région, ainsi que le recommande l’examen régional approfondi visant à réexaminer le leadership de l’Organisation dans les groupes sectoriels de déplacés internes.

#### *Processus de protection équitable et octroi de documents*

Le HCR aide les gouvernements à renforcer les systèmes d’enregistrement nationaux et déploie son système de gestion biométrique de l’identité au Burkina Faso, au Cameroun, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad. Au Burkina Faso, l’Organisation a aidé à fournir plus de 47 000 documents d’identité

civils, à la fois aux populations déplacées et aux membres des communautés d'accueil, portant à plus de 400 000 le nombre de documents délivrés depuis 2017.

#### *Suivi de la protection*

Le HCR codirige la mise en œuvre de Projet 21, système interorganisations régional de suivi de la protection. Cette initiative, qui a débuté dans le centre du Sahel en 2020 et a été étendue au Tchad en 2021, vise à harmoniser la collecte des données issues du suivi de la protection en établissant un cadre unifié et en échangeant les données avec les parties prenantes concernées en vue d'une analyse et d'une programmation communes.

#### *Mouvements mixtes*

En 2021, les départs depuis l'Afrique de l'Ouest ont augmenté, avec au moins trois incidents en mer signalés au large des côtes du Sénégal entre août et novembre 2021. Les [mécanismes communautaires d'identification et d'orientation le long des routes principales](#) ont été renforcés. Au Burkina Faso par exemple, 6000 migrants ont été identifiés et plus de 1300 ont été orientées vers les services de protection entre juin et décembre 2021.

Si les déplacés internes du Burkina Faso et du Niger se dirigeaient vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, plus de 23 000 arrivées en Europe ont eu lieu via la route maritime africaine du nord-ouest. La Côte d'Ivoire et la Guinée ont été les principaux pays d'origine des personnes arrivant en Italie le long de la route de la Méditerranée centrale.

#### *Violence basée sur le genre*

Le HCR a réalisé d'importants investissements techniques et financiers dans la région pour lutter contre la violence basée sur le genre, notamment au Burkina Faso, au Mali et en République centrafricaine à travers l'[Initiative Safe from the Start](#). Le HCR et ses partenaires ont aidé plus de 8000 survivantes de la violence basée sur le genre. Des services spécialisés de gestion des cas ont été fournis, notamment avec des orientations dans les domaines médical, psychosocial, juridique et de la sécurité, et les survivantes ont reçu une assistance en espèces, des kits dignité et autres types d'aide matérielle. En République centrafricaine, un numéro d'appel d'urgence spécial a été mis en place pour mettre facilement les survivantes en relation avec les services, ce qui aidé à atteindre celles qui se trouvaient dans des endroits isolés. Le HCR a également mené des activités de prévention et d'atténuation des risques, avec notamment des ateliers sur l'intégration systématique de l'atténuation du risque de violence basée sur le genre dans ces activités.

#### *Éducation*

Le HCR a augmenté son appui aux ministères de l'éducation afin d'améliorer l'accès des enfants et des jeunes déplacés à l'éducation, et d'atténuer l'impact des fermetures d'école liées à l'insécurité. En janvier 2022, 140 classes avaient été construites ou remises en état, et plus de 640 écoles avaient bénéficié d'interventions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Plus de 2500 enseignants ont été formés et 20 000 enfants ont reçu des nécessaires scolaires. Quelque 10 500 enfants ont reçu une assistance en espèces liée à l'éducation et plus de 1000 réfugiés ont obtenu une bourse d'enseignement supérieur.

#### *Inclusion socio-économique et interventions en espèces*

Pour assurer la couverture des besoins de première nécessité et l'accès aux services essentiels et à l'inclusion socio-économique, le HCR étend les interventions en espèces, en particulier pour les vivres, les abris et les articles non alimentaires. Plus de 19,3 millions de dollars E.-U. ont été distribués aux réfugiés dans toute la région en 2021. Le HCR continue à travailler avec les prestataires de services financiers, les gouvernements et les partenaires

afin d’inclure plus systématiquement les réfugiés dans les dispositifs de protection sociale nationaux.

*Action pour le climat*

La plupart des réfugiés et des déplacés internes de la région vivent dans des communautés d'accueil, où des tensions sociales peuvent apparaître à cause de la rareté des ressources et de la dégradation de l'environnement. Plus de 148 000 réfugiés, déplacés internes et membres des communautés d'accueil ont été sensibilisés aux pratiques exemplaires concernant le changement climatique et l'environnement. Des actions ont été menées pour introduire des réponses soutenables sur le plan environnemental dans le domaine des abris, de l'eau et assainissement, et des moyens d'existence, comme le passage à l'énergie solaire pour alimenter les trous de forage et la promotion de sources d'énergie autres que le bois de chauffage.

*Prise en compte systématique de la problématique liée à la COVID-19*

Les effets de la pandémie de COVID-19 ont continué à peser sur la région, en particulier sur les systèmes de santé sollicités à l'extrême dans les zones de déplacement. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et centrale ont inclus les réfugiés dans leur plan de vaccination national, bien que les pénuries de vaccins et l'hésitation à se faire vacciner restent des obstacles majeurs. Au 31 janvier 2022, plus de 36 000 réfugiés avaient reçu une première dose et 16 000<sup>1</sup> étaient entièrement vaccinés. En coordination avec les autorités nationales et les partenaires, le HCR a continué à aider les gouvernements à mener des activités de communication et de sensibilisation afin d'encourager les personnes relevant de sa compétence à se faire vacciner.

Le HCR, le G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et la Banque africaine de développement ont travaillé en partenariat afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Dans le cadre de cette initiative, 1300 soignants ont reçu une formation et des fournitures ont été distribuées aux établissements de santé nationaux, ainsi que des nécessaires d'hygiène à 12 540 ménages. Quelque 650 latrines et 72 points d'eau ont aussi été construits. Plus de 20 000 ménages ont reçu un soutien agricole et 7300 ménages ont bénéficié d'une assistance alimentaire.

*Pacte mondial sur les réfugiés et partenariats stratégiques*

Le Pacte mondial sur les réfugiés continue de guider le travail du HCR en Afrique de l'Ouest et centrale. En décembre 2021, sur les 146 engagements pris pour la région lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 et de la Réunion de hauts responsables de 2021, 32 étaient en cours de réalisation, 6 avaient été pleinement mis en œuvre et 2 étaient en phase de planification. Au Cameroun, la Banque mondiale finance intégralement une initiative visant à améliorer l'accès aux soins de santé pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil.

Le HCR collabore étroitement avec l'Union africaine, la CEDEAO et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel afin de promouvoir des approches coordonnées aux problèmes régionaux. Ces partenariats jouent un rôle central dans l'élaboration de la déclaration d'Abuja, qui met l'accent sur le bassin du lac Tchad, le processus de Bamako et la stratégie de solutions globales pour les réfugiés ivoiriens. Le partenariat du HCR avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

---

<sup>1</sup> Ces données incluent uniquement le nombre de réfugiés qui ont communiqué leur statut de vaccination.

sera aussi essentiel pour mobiliser un appui visant à répondre aux besoins de protection et à trouver des solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes d’Afrique.

#### *Évaluations*

Des évaluations globales sur la protection de l’enfant, le rapatriement volontaire et la réponse au Sahel ont été menées dans la région en 2021, et les résultats aideront les opérations à adapter leurs programmes en conséquence. Une évaluation régionale du projet de santé maternelle et néonatale des réfugiés mis en œuvre par le HCR couvrant le Cameroun, le Niger et le Tchad a révélé que les taux de mortalité néonatale diminuaient de plus de 25 % avec la formation des personnels soignants, les soins à domicile et les contacts peau à peau après la naissance.

### **C. Plans pour 2022 et information financière**

En 2022, le HCR continuera à se concentrer sur les solutions, s’attachant notamment à faciliter le rapatriement des Ivoiriens et à obtenir l’intégration locale pour ceux qui souhaiteront rester dans leur pays d’accueil à la suite de la cessation de leur statut de réfugié. La réduction des risques de protection pour les réfugiés et les demandeurs d’asile dans le contexte des mouvements mixtes dans la région reste aussi une priorité, et le HCR, ses partenaires et les réseaux locaux continueront à surveiller les routes principales au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad afin d’améliorer l’accès aux services, ainsi que la collecte et la diffusion des données et des conclusions essentielles.

En matière d’éducation, le HCR renforcera encore la capacité d’accueil et d’enseignement des écoles dans la région et étendra les possibilités éducatives, y compris l’apprentissage à distance, les programmes d’enseignement accéléré et la formation professionnelle flexible. L’Organisation fera aussi une priorité de l’inclusion et de l’appui aux étudiants ayant des besoins spécifiques.

En 2022, le HCR soutiendra le déploiement d’orientations générales et améliorera les programmes visant à prévenir la violence basée sur le genre. Les opérations de la région prévoient également d’intégrer systématiquement des mesures environnementales, conformément au cadre stratégique du HCR sur l’action climatique.

Une réunion ministérielle et d’experts devant adopter un plan d’action de la CEDEAO pour le Pacte mondial sur les réfugiés doit se tenir en 2022, tandis qu’une réunion ministérielle au Cameroun devrait ouvrir la voie à l’apport de solutions pour les réfugiés et les déplacés internes de la République centrafricaine.

Les besoins financiers pour la région de l’Afrique de l’Ouest et centrale, d’un montant de 727,7 millions de dollars E.-U. en 2021, étaient financés à 61 % à la fin de l’année.

En janvier 2022, les besoins financiers pour la région s’élevaient à 884,1 million de dollars E.-U., avec une augmentation de 59,6 millions de dollars E.-U. pour le budget supplémentaire pour la situation d’urgence au Cameroun et au Tchad jusqu’en juin 2022.

Au 25 janvier 2022, quelque 5% des besoins financiers de la région pour 2022 étaient financés, en tenant compte de l’allocation provisoire des contributions non affectées et légèrement affectées.